



Feuille de Match



Championnat Départemental 55+ par Équipe des Clubs - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Questembert

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division : A

Groupe : B

Date : 20 JUIN 2017

Lieu : ROSTRENEN.

A	Equipe n° : A	A
Club :	PERROS GUIREC	

B	Equipe n° : 2	B
Club :	LAMBALLE	

CAPITAINE / COACH

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
SYMONEAUX Etienne	02217018

NOM + Prénom	n° licence
REBUZZI Pierre	02234358

A Composition Équipe			A
NOM + Prénom	n° licence	*	n°
BELLOIR Philippe	02217020		1
DESVOGES Patrick	02217198		2
FERRIET Jean	02217070		3
HARTON Daniel	02202060		4
LEMEUR Michel	07602574		5
SYMONEAUX Etienne	17068		6
			7
			8

B Composition Équipe			B
NOM + Prénom	n° licence		n°
MERRIEN Patrick	02209147		1
BADÉL Jean Marie	02234270		2
BRIENS Gilbert	02234150		3
DUBOIS André	00804875		4
LAFFORGUE Gilbert	02234096		5
REBUZZI Pierre	02234358		6
			7
			8

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ		
NOM + Prénom	n° licence	

ARBITRE		
NOM + Prénom	n° licence	

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :	Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com
Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 - michel.relo@orange.fr / Roland PYRON - 06 76 88 15 44 - pyron.roland@gmail.com	



ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

A Club de: **PERROS GUIREC 1 A** **B** Club de: **LAMBALLE 2 B**

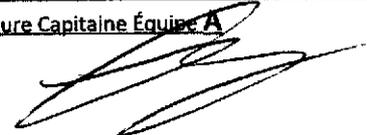
	A				B				
	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	
TÊTES à TÊTES	1	SYMONEAUX Etienne	13	2-0	1	1	LAFFORGUE Gilbert	5	0-2
	2	HATTON David	13	2-0	2	2	DUBOIS Andrie	5	0-2
	3	LE TAUR Michel	9	2-0	3	3	BRIENS Gilbert	13	0-2
	4	BALLOIR Philippe	13	2-0	4	4	REBUZZI Pierre	2	0-2
	5	DESVOGES Patrick	4	2-0	5	5	BADEL Jean-Marie	13	0-2
	6	FERRIER Jean	13	2-0	6	6	MERRIEN Patrick	9	0-2
S/TOTAL PTS >				8	S/TOTAL PTS >				4

	A				B				
	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	
DOUBLETES	1	LE TAUR Michel	11	4-0	16	1	BADEL Jean-Marie	13	0-4
	2	BALLOIR Philippe				2	BRIENS Gilbert		
	3	DESVOGES Patrick	8	4-0	17	3	REBUZZI Pierre	13	0-4
	4	FERRIER Jean				4	LAFFORGUE Gilbert		
	5	SYMONEAUX Etienne			18	5	MERRIEN Patrick	4	0-4
	6	HATTON David				6	DUBOIS Andrie		
Joueur remplacé n°1 :				Joueur remplacé n°1 :					
Joueur remplaçant n°1 :				Joueur remplaçant n°1 :					
Joueur remplacé n°2 :				Joueur remplacé n°2 :					
Joueur remplaçant n°2 :				Joueur remplaçant n°2 :					
S/TOTAL PTS >				4	S/TOTAL PTS >				8

	A				B				
	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	
TRIPLETES	1	SYMONEAUX Etienne				1	BADEL Jean-Marie		
	2	BALLOIR Ph	13	6-0	70	2	MERRIEN Patrick	9	0-6
	3	HATTON David				3	DUBOIS Andrie		
	4	LE TAUR M				4	BRIENS Gilbert		
	5	DESVOGES P	13	6-0	13	5	LAFFORGUE Gilbert	10	0-6
	6	FERRIER Jean				6	REBUZZI Pierre		
Joueur remplacé n°1 :				Joueur remplacé n°1 :					
Joueur remplaçant n°1 :				Joueur remplaçant n°1 :					
Joueur remplacé n°2 :				Joueur remplacé n°2 :					
Joueur remplaçant n°2 :				Joueur remplaçant n°2 :					
S/TOTAL PTS >				12	S/TOTAL PTS >				0

A Total Générale Équipe A PTS > **24** **A** **B** Total Générale Équipe B PTS > **12** **B**

Gagnante : Équipe **A** n° **1** du club de **Perros** Match Nul
 Perdante : Équipe **B** n° **2** du club de **Lamballe**

Signature Capitaine Équipe **A**  Signature de l'Arbitre  Signature Capitaine Équipe **B**

Réserves :

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant (ou le délégué s'il a été désigné) doit transmettre les résultats dès le soir des rencontres au référent CDC.
 Le club recevant doit transmettre (sms, mail ou poste) les feuilles de match dès le jour suivant les rencontres au référent CDC.
 Référent CDC 22 : Étienne SYMONEAUX – 65 chemin de Landerval – 22700 PERROS GUIREC – etienne.symoneaux+pet@gmail.com